

Journée *PlasticsEurope* et SFIP – mercredi 9 décembre 2009, à Paris

« Les déchets plastiques : un pétrole réutilisable »

Ce colloque, organisé par *PlasticsEurope* et la SFIP à l'Espace Hamelin à Paris, a été suivi par environ 90 participants.

Messieurs **Jean Paul Bauchel** – Président de la SFIP et **Michel Loubry** – Directeur Région Ouest Europe de *PlasticsEurope* ont présenté respectivement la SFIP et *PlasticsEurope*.

● **Sept conférences ont permis d'analyser la gestion des déchets en France par rapport aux autres pays de l'Union Européenne et de faire un point précis sur les différentes solutions de valorisation.**

Michel LOUBRY - *PlasticsEurope* : Les déchets sont une ressource, un défi à relever pour la France.

Cette présentation a rappelé la directive cadre européenne relative à la gestion des déchets en général qui repose sur une « hiérarchie » à cinq niveaux : prévention, réemploi, recyclage, valorisation, élimination sans danger ; **les déchets deviennent une ressource**. Tous ces niveaux de valorisation sont valables pour les plastiques.

Une analyse détaillée et chiffrée montre que la gestion des déchets plastiques en France présente un important retard par rapport aux meilleurs pays européens : en France, 45% des déchets plastiques vont en décharge alors que les pays d'Europe du Nord valorisent les leurs à plus de 90%. Ce sont les pays où la mise en décharge est interdite ou fortement taxée; le recyclage compte pour environ 25% et la valorisation énergétique pour environ 65%. En France, la répartition est de 17% pour le recyclage et 38% pour la valorisation énergétique.

Les différents gisements de déchets plastiques, au total 3 100kt en 2008 (agriculture, DEEE, VHU, BTP, emballage), sont examinés et chiffrés.

Pour terminer, des pistes sont proposées pour atteindre le zéro déchet plastique en décharge et 35% (22% en 2008) de recyclage dans l'emballage : interdire la mise en décharge des produits à PCI élevé, développer les filières de recyclage (collecte et tri), utiliser de façon pérenne les matériaux recyclés, produire et utiliser des CSR et enfin connecter les incinérateurs aux réseaux de chaleur.

Robert BONNEFOY & Catherine KLEIN – Valorplast : Le potentiel d'augmentation du recyclage des emballages plastiques.

Dans un premier temps, l'activité de Valorplast pour le recyclage des bouteilles et flacons est présentée : en 2008, pour un gisement des emballages plastiques ménagers de 1 040kt, les flaconnages représentent 440kt dont 220kt sont recyclés, soit 1 bouteille sur 2, suivant 3 flux : PEhd/PP, PET clair et foncé. L'organisation de ce recyclage est décrite : centres de tri, clients recycleurs de Valorplast et réutilisations de ces matériaux.

Dans un deuxième temps, l'opportunité de mettre en place un recyclage des emballages plastiques autres que bouteilles et flacons est examinée, l'objectif étant un taux de recyclage de 75% en 2012 : c'est le projet **Séréplast** dont l'objectif est l'étude du « développement de modules adaptés à la séparation et à la régénération du gisement d'emballages plastiques rigides (pots et barquettes : gisement estimé à 285kt en 2008) provenant de centres de tri en vue de son recyclage dans l'industrie de la plasturgie ». L'évaluation du gisement, sa composition, les techniques de tri et de recyclage et les débouchés potentiels sont décrits.

Quelques chiffres sont également communiqués sur l'extension du recyclage aux films et sacs, gisement estimé à 315kt en 2008.

Carlos DE LOS LLANOS – Eco-Emballages : Les conséquences de l'élargissement des consignes de tri des emballages plastiques.

Après une brève présentation d'Eco-Emballages, l'étude en cours, dans le cadre de la Commission Consultative d'Agrément – CCA, sur l'impact de l'extension (en plus des bouteilles et flacons) des consignes de tri est décrite. Les résultats détaillés seront officialisés le 15 /12/2009.

Les objectifs sont : trier mieux, trier plus et valoriser au maximum grâce au développement de la valorisation énergétique (les Combustibles Solides de Récupération – CSR) et à la réutilisation matériaux par matériaux des

matériaux issus du recyclage. Il est rappelé que le recyclage du verre et des métaux représente 60% des ressources en matières premières de ces industries, ce qui est loin d'être le cas pour le plastique. Le scénario étudié consiste à mettre tous les plastiques ensemble, de trier, voire sur trier pour atteindre un objectif de recyclage de 35 à 50 %. Il est mentionné que cette extension aura un surcoût au niveau de la collecte et du tri, générera des contraintes dans les centres de tri actuellement trop nombreux et trop manuels, entraînera la création de capacités de sur tri et le développement de filières et de débouchés pour certaines résines qui devront être économiquement valorisées sur le marché.

Hubert de CHEFDEBIEN – SVDU & SNIDE : Valorisation énergétique, panorama français et européen.

De cette présentation très complète, il est intéressant de retenir les points suivants : il existe dans l'U.E. 425 centres de valorisation énergétique (chiffre 2006) qui traitent 63,5Mt/an de déchets, les pays qui recyclent le plus sont ceux qui incinèrent le plus (en France, en 2006 la répartition du traitement des déchets municipaux était : 30% recyclage, 36% décharge, 34% traitement thermique), l'incinération est une activité très encadrée et des plus propres aujourd'hui, toutes les usines sont conformes (en France 130/130 pour un traitement de 12Mt/an de déchets), l'incinération réduit les nuisances et économise les ressources. Il est souligné que la valorisation énergétique contribuera significativement aux 3 premiers objectifs 2020 du Paquet-Climat-Energie : 20% d'énergie renouvelable, 20% de réduction des gaz à effet de serre, 20% d'amélioration de l'efficacité énergétique. La réglementation européenne est très favorable à la valorisation énergétique malgré des réticences d'opposants de principe et un manque d'incitation en France.

Jérôme AUFFRET- Véolia Propreté : Perspectives de développement des CSR en France.

Après une brève présentation de Véolia Propreté et une définition des Combustibles Solides de Récupération (origines et production), le centre de Tri Hautes Performances de Ludres est décrit. Il s'agit d'une rupture technologique : il est entièrement automatisé, valorise plus de 50% des déchets traités en produisant des matières premières secondaires et des CSR. La valorisation des CSR est décrite : types (haut PCI > 18MJ/kg, moyen PCI > 12MJ/kg), utilisateurs (cimenteries, centrales industrielles et à charbon), à noter que l'Allemagne est le plus gros marché (1Mt/an) alors qu'il existe peu de débouchés en France (actuellement 100kt/an et 600kt/an prévus en 2012).

Les CSR sont complémentaires au recyclage, préservent les énergies fossiles, réduisent l'impact sur l'effet de serre et valorisent la fraction plastique résiduelle.

Jean-Jacques COUCHOUD – *PlasticsEurope* : Pistes d'amélioration possibles pour une valorisation efficace.

Il est rappelé l'évolution de la démarche française pour le traitement des déchets d'emballages ménagers : en 90, collecte uniquement des bouteilles et flacons, aujourd'hui prise de conscience que les matières plastiques sont une ressource et qu'il convient de développer toutes les options de collecte et de valorisation pour tous les secteurs utilisant du plastique (emballage, BTP, automobile, DEEE, autres). Il faut décloisonner les secteurs qui utilisent en fait les mêmes matériaux mais dans des assortiments différents. De ce fait, il sera nécessaire de bien connaître les acteurs de toute la chaîne, d'identifier et de quantifier les gisements et les flux de déchets, de prendre en compte la diversité des systèmes de collecte, d'identifier les déchets plastiques au milieu des flux de déchets collectés et de développer des systèmes de tri avant recyclage évitant les incompatibilités de matières.

Un scénario zéro décharge pour la valorisation des déchets d'emballages plastiques est proposé conduisant au recyclage de 700kt soit un taux de recyclage de 35%.

Ingo SARTORIUS - *PlasticsEurope* : Divert plastics waste from landfill : the german experience.

Présentation de la logique de traitement des déchets en Allemagne depuis 1972, des principes fondamentaux de la gestion des déchets, de la responsabilité des producteurs en accord avec le « German waste act » : dès 1991, obligation pour les producteurs de plastiques et d'emballages de recycler et valoriser les déchets. La valorisation des plastiques est passée de 50% (2,8Mt) en 1994 à 97% (4,9Mt) en 2008 pour une production de 18,3Mt et une consommation de 11,5Mt. Cette valorisation est obtenue par des recyclages mécanique et chimique, une valorisation énergétique et aucune mise en décharge. Des chiffrages détaillés, suivant la provenance des déchets, illustrent ces résultats.

En conclusion, il est mentionné que les déchets plastiques ont trop de valeur pour être jetés, que toutes les options de valorisation sont nécessaires, particulièrement la valorisation énergétique et que des innovations potentielles existent grâce aux actions concertées de l'industrie, des gouvernements et des scientifiques.

● **La table ronde, animée Monsieur Yann Lavoix, journaliste et chroniqueur sur France 2, a débattu du thème suivant : **Que faire pour atteindre le zéro décharge pour les déchets plastiques ?** Elle réunissait les participants suivants : G. DELORME – Valorplast, C. DE LOS LLANOS – Eco-Emballages, T. GOSSET – Véolia, H. de CHEFDEBIEN – SVDU & SNIDE, N. GARNIER – AMORCE, M. LOUBRY – *PlasticsEurope*, J.C. CAUDRON – ADEME, Mme F. GERARDI – Elipso.**

Un large débat s'est engagé entre les participants, tous acteurs de la filière. Les principaux paramètres et les grandes orientations qui permettront d'atteindre le zéro décharge pour les déchets plastiques ont été abordés. Chacun a ainsi eu l'opportunité de développer ses objectifs et ses attentes. En résumé de ce vaste échange, il faut retenir les propositions suivantes :

- les filières qui remplaceront la décharge devront être économiquement équilibrées, les industriels doivent se prendre en charge pour les mettre en place et injecter un financement pour couvrir la collecte et le tri pour lequel des débouchés sont à construire,
- les centres de tri de demain doivent être réduits, modernisés, organisés en réseau afin d'accroître leur efficacité avec l'obligation de sensibiliser le consommateur et l'habitant trieur et de le faire participer au recyclage,
- le recyclage devra être plus performant. L'emploi des matériaux recyclés se fera soit dans leur utilisation originelle, soit en créant de nouveaux débouchés pour les plastiques en mélange,
- pour accroître le recyclage, il faut investir, optimiser le tri, créer une véritable industrie de taille critique avec des leaders ayant une stratégie vis à vis de la profession jusqu'aux producteurs de matières,
- la valorisation énergétique fait partie d'un tout, elle a une place par rapport à la prévention et au recyclage. Elle devra être accrue grâce aux CSR, avec de nouveaux gisements et de nouveaux utilisateurs, en prenant en compte les quotas de CO₂, l'influence du prix et de la disponibilité du pétrole et l'incidence du nucléaire,
- il sera nécessaire de massifier les déchets ménagers avec les déchets provenant des emballages industriels et commerciaux, des VHU, des DEEE, des avions, des bateaux....,
- il faut des emballages, mono ou multi matières, qui répondent aux exigences d'emploi, mais en pensant qu'ils doivent être recyclés sinon ils seront transformés en CSR,
- les incinérateurs municipaux ne risquent pas de surcharge en France,
- toute approche environnementale doit être multi paramètres et non axée uniquement sur le CO₂,
- pour une mise en décharge zéro décidée demain, il faudra 2 à 3 ans pour qu'elle soit effective. Les critères reposeront sur les réglementations française et européenne, avec contrôle, et sur les taxes. Chaque région devra trouver la solution optimale.

● **Michel COLIN – MEEDM** – a souligné que ce colloque s'inscrivait parfaitement dans le processus du Grenelle 1, à savoir travailler ensemble avec tous les acteurs de la filière pour atteindre l'objectif 2012 d'un recyclage des déchets ménagers de 75% (22,5% fin 2008) et de mettre fin au 1/3 recyclage, 1/3 valorisation et 1/3 décharge.

Il a terminé en proposant de se retrouver dans 5 ans pour vérifier si ce challenge aura été relevé.

Michel LOUBRY a conclu en remerciant les conférenciers et les participants pour la qualité des présentations et des échanges et en rappelant que ce colloque n'était pas un aboutissement mais un départ. Il a souhaité que les acteurs continuent à travailler ensemble et leur a donné rendez-vous dans 5 ans pour un nouveau bilan.

Alain GIOCOSA
Comité d'organisation et Membre du Directoire SFIP